

NOTE DE POSITION ICCAT 2025

DERNIERES EVALUATIONS SCIENTIFIQUES THON ROUGE

Les derniers travaux du Comité Scientifique de l'ICCAT (SCRS) d'octobre 2025, rappelle que le **stock de thon rouge de l'Atlantique Est et de Méditerranée** est géré par une procédure de gestion (Management Procedure, MP) adoptée par la Recommandation 22-09, puis confirmée et affinée en 23-07.

Cette procédure de gestion permet de **fixer les quotas (TAC) pour 3 ans** sans évaluation annuelle, mais prévoit une évaluation scientifique complète en 2026-2027 lors du **réexamen de la Stratégie de gestion** (MSE – Management Strategy Evaluation). En attendant cette nouvelle évaluation, les analyses reposent sur les évaluations de 2022, combinées à des indicateurs récents de captures et de mortalité par pêche.

État actuel du stock Est/Méditerranée

- Quota 2024 & 2025 : **40 570 t**
- Production 2024 : **39 426 t**
- Mortalité relative ($F/F_{0,1}$) : **0,81** (IC 95 % : 0,48–1,62)
- Surpêche : **NON**
- Le stock est donc considéré comme exploité durablement et conforme à la procédure de gestion adoptée .

Méthodologie d'évaluation

L'évaluation repose sur des modèles mathématiques multi-sources, utilisant notamment :

- Les indices de capture par unité d'effort (CPUE) des flottilles palangrières, canneurs et madragues.
- Les prospections aériennes (principalement françaises et espagnoles).
- Des indices larvaires en Méditerranée occidentale.
- Le modèle de référence utilise des outils mathématiques variés, selon un schéma intégré de la MSE.

L'objectif est d'évaluer l'état relatif (F/FPME, B/BPME) plutôt que d'estimer une biomasse absolue – cette dernière devant être affinée avec les nouveaux jeux de données CKMR.

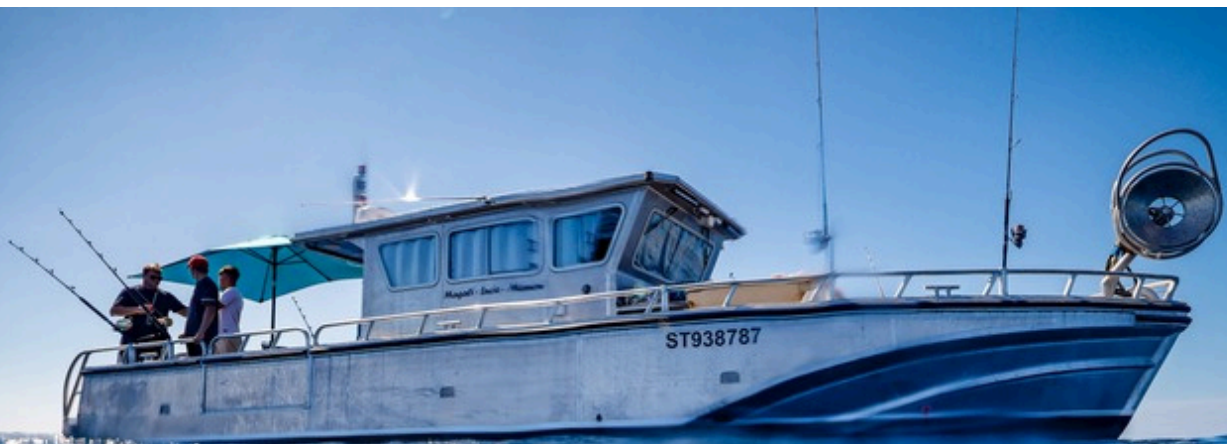
En 2025, le SCRS a examiné les résultats du projet CKMR (méthode génétique de marquage et recapture de proches parents) sur le stock Ouest, qui permet d'**estimer la biomasse adulte à partir de la parenté génétique**. Ces résultats ont été jugés scientifiquement robustes et constituant une avancée majeure pour la compréhension de la structure de population et la calibration des modèles.

Deux options de TAC 2026–2028 ont été proposées :

- **La Procédure de gestion daoptée en 2022 nommé BR : 48 403 t**
- **La Procédure de gestion BR, mais recalibrée avec CKMR (BR*) : 45 191 t**

Le CKMR a permis de **recalibrer la biomasse d'âge +8 du stock Ouest**, entraînant une estimation plus élevée de la biomasse et une meilleure cohérence inter-stocks (Est/Ouest). Le SCRS note que ces résultats devront être intégrés pleinement à la MSE lorsque les protocoles et analyses seront totalement consolidés (reconditionnement complet prévu d'ici 2026). Le comité scientifique recommande :

- **De poursuivre les travaux CKMR pour le stock Est afin d'améliorer l'estimation directe de la biomasse reproductrice et de renforcer la robustesse de la MSE.**
- **D'attendre la validation complète de ces données avant de modifier structurellement la procédure de gestion.**
- **De maintenir une approche précautionneuse concernant toute augmentation de TAC.**



POSITION DE L'ORGANISATION DE PRODUCTEURS SATHOAN

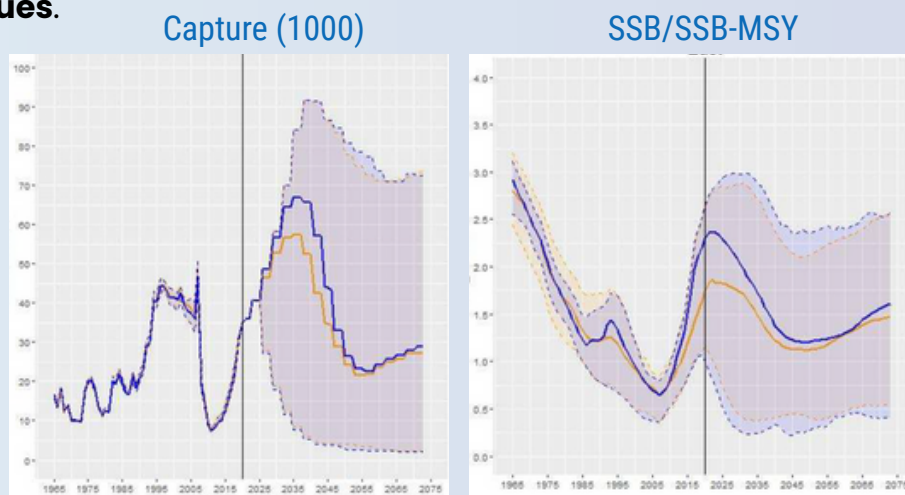
L'OP SATHOAN souhaite que l'augmentation du quota (TAC) pour la période 2026-2028 **reste très précautionneuse, autour du scénario BR* (~45 000 t)**, afin d'éviter toute dérive à court terme du ratio biomasse/BMSY (SSB / SSB_{MSY} = rapport entre la biomasse actuelle et la biomasse correspondant au rendement maximal durable).

Les dernières simulations du SCRS (Butterworth 2025 – SCRS/2025/049) indiquent clairement que les projections de biomasse (SSB/SSB_{MSY}) issues des **versions de la procédure de gestion intégrant le CKMR montrent une tendance à la stabilisation**, voire à une légère baisse de la biomasse reproductrice à l'horizon 2035 lorsque le quota élevé de la procédure de gestion actuelle (48 403 t) est maintenu.

Ces projections correspondent à la **médiane des trajectoires futures**, sans garantie qu'elles se matérialisent : les indices peuvent fluctuer fortement, et certains indicateurs montrent déjà une diminution sur la période 2022-2025. Pour une représentation plus fidèle de la situation actuelle, la figure 2 du document SCRS/2025/049 illustre les projections associées à la procédure actuellement adoptée (BR) et met en **évidence la variabilité naturelle des simulations et les fluctuations attendues**.

Figure 2 : Prévisions (intervalles de confiance) de la biomasse du stock reproducteur (SSB) et des captures, calculées avec les modèles opérationnels (OM) et de leurs simulations de projection sous la procédure de gestion BR.

Les lignes et zones orange représentent le poids d'origine, tandis que les lignes et zones bleues représentent le poids d'origine ajusté avec les données CKMR.



Le SATHOAN considère donc qu'une **augmentation trop forte du quota en 2026 risquerait d'être suivie d'une réduction brutale dès 2028-2029**.

Une approche **graduelle et prudente est donc la seule garantie de stabilité** du cadre de gestion à long terme. Cette position s'inscrit dans la logique scientifique de précaution rappelée par le SCRS et vise **à préserver un B/BMSY supérieur à 1 tout au long du cycle 2026-2035**.

L'OP SATHOAN **s'oppose à toute révision des clés d'allocation entre parties contractantes**, l'Union européenne ayant déjà assumé la part la plus importante des efforts de reconstitution depuis 2017